

ARCHITECTURE ET FORME URBAINE

Jean-Louis COHEN

Architecte et historien, professeur en histoire de l'architecture,
titulaire de la chaire Sheldon H. Solow à l'Institute of Fine Arts,
New York University (États-Unis), professeur invité au Collège de France

Mots-clés : architecture, urbanisme, histoire, France, Seconde Guerre mondiale

La série de cours « L'architecture dans la France de Vichy, 1940-1944 » est disponible, en audio et/ou en vidéo, sur le site internet du Collège de France (<http://www.college-de-france.fr/site/jean-louis-cohen/course-2015-2016.htm>) ainsi que le colloque « Architecture, arts et culture dans la France de Vichy, 1940-1944 » (<http://www.college-de-france.fr/site/jean-louis-cohen/symposium-2015-2016.htm>).

ENSEIGNEMENT

COURS – L'ARCHITECTURE DANS LA FRANCE DE VICHY, 1940-1944

Introduction

Bien que fort peu de bâtiments aient été effectivement réalisés pendant les quatre années que dura l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, entre l'été 1940 et l'automne 1944, la brève période pendant laquelle le gouvernement fut établi à Vichy reste déterminante pour l'architecture et l'urbanisme français.

Non seulement la profession a-t-elle été réorganisée – et purgée au titre des lois raciales du régime –, mais encore l'État a-t-il pris le contrôle de l'aménagement et de l'urbanisme, lançant des plans de reconstruction parfois innovants.

Si l'appel du maréchal Pétain au « retour à la terre » et le climat dans l'ensemble défavorable aux démarches modernes ont ouvert la voie à des projets conservateurs entendant prolonger les traditions régionales, nombre d'architectes se sont attachés à subvertir les politiques officielles et à élaborer des dispositifs fonctionnels pour les édifices ruraux.

Dans le même temps, des recherches ont été lancées sur la standardisation et la préfabrication, dont l'ombre portée s'étendra sur la France de l'après-guerre, la

totalité des lois et des règlements promulgués par Vichy restant alors en vigueur, tandis que beaucoup des protagonistes à l'œuvre pendant l'Occupation resteront en place après la Libération.

Parmi les nombreux architectes engagés pendant cette période aussi brève qu'intense, les trajectoires de Gaston Bardet, Eugène Beaudouin, Le Corbusier, Auguste Perret et Michel Roux-Spitz ont été considérées.

Cours 1 – L'architecture à l'épreuve de la guerre : du monde à la France

Les politiques conduites dans la France occupée sont inscrites dans une analyse d'ensemble des effets qu'aura eu la Seconde Guerre mondiale sur l'architecture, des États-Unis au Japon, en passant par l'Europe. Le conflit aura conduit à une mobilisation sans précédent des professionnels, bien au-delà de leur recrutement par les forces armées ou, pour certains, les mouvements de résistance.

Ils furent notamment conduits à travailler à la conception des usines d'armement ou d'aviation et à la construction de logements ouvriers. Engagés dans une guerre faisant pour la première fois massivement appel aux bombardements aériens, ils élaborèrent des abris et des bunkers, et participèrent de façon déterminante au dessin de dispositifs de camouflage parfois étendus à l'échelle urbaine.

En réponse aux attentes d'une guerre à la fois bureaucratisée et mobile, certains élaborèrent les plans d'infrastructures gigantesques, du Pentagone de Washington à la base de fusées de Peenemünde, pendant que d'autres mettaient au point des systèmes de constructions préfabriquées.

Actifs dans la conception de publications et d'expositions, les architectes participèrent à la création de systèmes d'information en temps réel sur le champ de bataille, avant de s'attacher à l'enjeu de la reconstruction et du recyclage des techniques de guerre, au terme d'une période déterminante quant à l'apparition des problématiques des économies d'énergie et la durabilité.

Cours 2 – Les politiques allemandes dans le champ de l'architecture

Après l'armistice de 1940, la France se trouve divisée en plusieurs zones, dans lesquelles la présence allemande prend des formes différentes. Dans l'Alsace et la Moselle rattachées au III^e Reich, des politiques délibérées sont conduites pour transformer les villes, à l'exemple de Strasbourg, où un plan d'extension ambitieux est mis au concours, et pour créer de nouveaux types de constructions agricoles.

L'action conduite dans la zone occupée est en revanche plus indirecte, et passe par les réseaux de la Propagandastaffel de Paris et ceux de l'ambassade, pour influencer sur la politique des institutions professionnelles, sur l'enseignement et sur la presse.

Une fois la zone « libre » investie, en novembre 1943, les nazis conduisirent à Marseille une opération en tout point unique dans l'Europe occupée, détruisant à froid les quartiers du Vieux-Port pour des raisons idéologiques, en utilisant comme justification le plan de rénovation élaboré par Eugène Beaudouin pour les autorités de Vichy.

Cours 3 – Les professions et les institutions de l'architecture sous l'Occupation

L'Occupation voit les discussions engagées depuis les années 1920 sur l'organisation professionnelle des architectes trouver leur terme avec la loi du 31 décembre 1940 instituant un Ordre des architectes. La mise en place de cette institution coïncida avec l'application des lois raciales de Vichy, qui conduisit à l'interdiction professionnelle de nombre de Juifs et de francs-maçons.

Une partie non négligeable de la profession participa à la mise en œuvre de ces lois au travers de l'évaluation des propriétés spoliées.

Parallèlement, la presse architecturale fut restructurée, avec l'apparition de revues telles que *L'Architecture française* et *Techniques et architecture*, la première plus conservatrice, et la seconde prolongeant la ligne progressiste qui avait été dans les années 1930 celle de *L'Architecture d'aujourd'hui*. En dépit de la censure et des pressions administratives, les échanges intellectuels se poursuivirent ainsi pendant quatre ans.

Cours 4 – La reconstruction : administrations, politiques et projets

Dès l'été 1940, la reconstruction des villes détruites pendant la guerre-éclair est engagée au sein de la Délégation générale à l'équipement national et du Commissariat à la reconstruction immobilière, administrations créées *ad hoc* par le gouvernement de Vichy, sur la base d'une critique vigoureuse des politiques suivies après la Première Guerre mondiale.

Dominées par les ingénieurs, ces administrations aux effectifs parfois pléthoriques eurent la tutelle sur les plans élaborés sur le terrain par des architectes déployés selon des modalités hiérarchiques, dont les premiers furent achevés dès 1941. Les instances de discussion et de validation instituées à l'échelle du pays, comme le Comité national de la reconstruction, furent le théâtre de débats approfondis sur la doctrine des plans et le rapport à instituer entre restitution des édifices historiques et constructions modernes. Dans le même temps, des recherches de fond furent lancées sur la standardisation des éléments constructifs, sur la normalisation, et sur des hypothèses de systèmes de préfabrication, qui trouvèrent leur aboutissement après la Libération.

Cours 5 – Régionalisme et ruralité

Le programme de reconstruction de Vichy se conjugue avec deux politiques portant sur l'ensemble de la société française : l'accent mis sur les régions et le local par un État qui, par ailleurs, ne fut jamais aussi centralisateur ; et la célébration de la ruralité, au travers des figures du village et du paysan.

En réponse à l'injonction pétainiste d'un « retour à la terre », les architectes élaborèrent les stratégies les plus diverses. Les conservateurs s'attachèrent à célébrer les vertus spontanées de l'architecture « rurale et bourgeoise », sur laquelle un ouvrage à succès fut rédigé par Georges Doyon et Robert Hubrecht.

Les architectes plus attachés à la poursuite des démarches modernes proposèrent quant à eux d'autres interprétations, mettant en avant les déterminations géographiques et sociales, et préconisant des constructions fonctionnelles. Ils le firent en particulier au travers du chantier 1425 avec lequel le Musée des arts et

traditions populaires de Georges-Henri Rivière conduisit une enquête décentralisée sur les constructions rurales.

Dans la Somme, l'équipe de l'urbaniste Paul Dufournet et de l'architecte Jean Bossu s'attacha à un travail à l'échelle du territoire de la commune du Bosquel, incendiée en 1940, élaborant un projet d'ensemble déterminant pour la modernisation du monde rural.

Cours 6 – La modernisation de Paris occupé

Pétain n'aimait guère Paris, dont il se méfiait et dont il entendait réduire l'importance, mais son indifférence agressive ne se refléta pas dans la politique des administrations de la période de l'Occupation, qui déployèrent une intense activité pendant quatre ans, libérées de tout contrôle des assemblées élues, après la suspension des conseils municipaux et généraux.

Le régime entreprit enfin l'expropriation de la zone *non aedificandi* entourant Paris, sans cesse différée depuis 1919, et y réalisa quelques ensembles sportifs – les seules constructions neuves édifiées pendant l'Occupation. Un réseau de parcs et de jardins publics fut élaboré pour l'ensemble du département de la Seine, incluant par exemple le parc de la Courneuve.

Sous la conduite de l'ingénieur René Mestais, l'administration de l'urbanisme poursuivit la réflexion sur un plan d'aménagement de Paris intra-muros, dont le territoire n'était pas traité par le plan régional élaboré en 1934, suggérant la création de nouvelles voies, dont un boulevard périphérique qui n'avait pas été envisagé auparavant. Dans le même temps, les études pour l'aménagement de la région envisagèrent la réalisation de villes satellites destinées à la population ouvrière.

Dans Paris même, la politique des îlots insalubres connut une accélération, avec l'élaboration d'un projet détaillé sur le quartier de l'Hôtel de Ville et une partie du Marais, qui se conjuga avec l'expulsion de ses habitants juifs. C'est à cette occasion que la doctrine du « curetage » des tissus anciens fut formulée.

COLLOQUE – ARCHITECTURE, ARTS ET CULTURE DANS LA FRANCE DE VICHY, 1940-1944

Résumé

Qu'en fut-il de l'architecture pendant que la France vivait le « cauchemar sinistre et glacé », que fut, selon les termes de Roland Barthes, le régime de Vichy ? Les politiques architecturales conduites par l'État français ne sauraient se mesurer à la seule quantité – infinitésimale – d'édifices réalisés pendant les quatre longues années de l'Occupation. En revanche, l'abondance de la production textuelle, l'ampleur des réorganisations administratives et la complexité des politiques sectorielles méritent une analyse croisée. De surcroît, la destinée des architectes n'a fait l'objet d'aucune étude comparable à celles réalisées sur les hauts fonctionnaires, les avocats ou les médecins, ou encore sur les artistes et les écrivains. En particulier, l'application des lois raciales à la profession, telle qu'encadrée par l'Ordre créé dès 1940, et à l'enseignement, reste inexplorée.

Les politiques frappées au sceau de la nostalgie régionaliste, que détourna habilement le chantier 1425 du Musée des Arts et Traditions populaires, furent contemporaines de celles conduites pour moderniser la conception et la production des bâtiments. Les comités d'organisation poussaient à la normalisation et à la

standardisation, tandis que la réflexion sur la préfabrication s'engagea dans le cadre de la reconstruction. Les langages architecturaux préconisés pour les villes détruites étaient fort divers, du traditionalisme modernisé pratiqué à Gien au moderne classicisant d'Auguste Perret à Amiens.

Purgée de ses professeurs juifs, l'École des Beaux-Arts poursuivit son activité à Paris et, sous la conduite d'Eugène Beaudouin à Marseille, pendant que le projet d'une section des hautes études architecturales était longuement discuté. Le rôle d'instances comme le Conseil des Bâtiments civils et des Palais nationaux, et celui des multiples commissions créées pour encadrer la politique de l'urbanisme doit aussi être évoqué.

De nombreuses mesures arrêtées sous Vichy trouvèrent leur source dans les stratégies de réforme inabouties de l'entre-deux-guerres, et la plupart d'entre elles resteront en vigueur à la Libération, souvent mises en œuvre par ceux-là mêmes qui les avaient instaurées, car il n'y aura pas de France année zéro, pour paraphraser Roberto Rossellini. Sans prétendre mettre à jour toutes les continuités et les décalages entre les programmes d'avant et d'après l'été 1944, la discussion a permis d'évoquer les plus marquants.

Interventions

L'histoire de l'art entre 1940 et 1944

Laurence Bertrand Dorléac (professeur à l'Institut d'études politiques de Paris)

L'histoire de l'art sous Vichy et l'occupation nazie a déjà fait l'objet de nombreuses recherches, déployées sous la forme d'ouvrages, d'articles, d'expositions. Revenir à cette période engage à identifier des objets historiques qui ont varié considérablement depuis les années 1980. Au travers de toutes ces investigations et manifestations, l'histoire apparaît bien comme une science humaine, qui s'écrit selon nos intérêts et nos mentalités changeants.

Les technocrates sous Vichy : modernité productive et anti-modernité architecturale et urbaine

Rémi Baudouin (professeur au département de science politique et relations internationales de l'université de Genève)

L'intervention a considéré le paradoxe qui existe entre la place des ingénieurs et technocrates dans le régime de Vichy, le discours engagé sur la modernisation de la France et la mise en œuvre d'une anti-modernité architecturale et urbaine. Elle s'est proposé de comprendre en quoi la modernisation portée par les technocrates n'a pas abouti à refondre la modernité architecturale et urbaine. Avec le discours de la restauration de la campagne contre la ville de la défaite de 1940, c'est en effet le modèle agrarien d'une architecture et d'un urbanisme situés qui a triomphé.

Louis Hautecœur à la direction des Beaux-Arts

Antonio Brucculeri (maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine)

Nommé d'abord à la direction (1940), puis au secrétariat général des Beaux-Arts (1941), et relevé de ses fonctions en 1944, l'historien d'art Louis Hautecœur connu

l'apogée de sa carrière professionnelle durant les années de Vichy. Dans quelle mesure Hauteceur partagea-t-il l'idéologie politique et les orientations collaborationnistes des gouvernements d'alors ? Jusqu'à quel point son interprétation de l'histoire et de la culture architecturale française ainsi que ses compétences dans les domaines de l'enseignement de l'architecture, de la protection patrimoniale ou de la muséographie furent mobilisées au sein du régime ? Plutôt que d'isoler la période de Vichy, la communication a tenté de mettre en perspective l'action de Hauteceur par rapport à son plus long parcours. Elle a montré, au travers de quelques exemples, comment la direction des Beaux-Arts a permis l'aboutissement de réflexions et de projets s'imposant déjà au fil des années 1930.

Les Bâtiments civils : continuité et consolidation

Tricia Meehan (maître-assistante à l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie)

Depuis 1900, le Bureau et le Conseil général des Bâtiments civils et des Palais nationaux se trouvaient très affaiblis. Lancée avant la Grande Guerre, leur modernisation se poursuivra jusqu'en 1945. L'intervention a démontré comment les réformes entreprises par Vichy s'inscrivaient dans une politique visant à centraliser le contrôle de la construction et de l'entretien des édifices de l'État. Les éléments humains et politiques expliquant cette continuité ont été analysés, une étude détaillée des pratiques quotidiennes du Conseil général des Bâtiments civils révélant l'articulation entre continuité et innovation pendant une période difficile.

Les architectes en proie aux sirènes de l'idée bretonne

Daniel Le Couédic (professeur à l'Institut de géoarchitecture de l'université de Bretagne occidentale)

Tous les sentiments qui animèrent la population française après la débâcle furent certainement ressentis en Bretagne, mais s'y ajoutèrent ceux qu'un entre-deux-guerres marqué par les militantismes régionaliste, autonomiste, et parfois même séparatiste, avait instillés. De bon gré ou placé devant le fait accompli, le monde de l'architecture y avait pris sa part, formulant des hypothèses et des souhaits qui purent profiter de « la monstrueuse occasion de la guerre » pour se concrétiser. Divers organismes s'y consacrèrent, parfois à caractère associatif (Institut celtique de Bretagne), parfois imaginés par l'État français pour faire contre-feu (Comité consultatif de Bretagne). Ils s'évertuèrent à orienter le débat et à forger les cadres d'une production architecturale en conformité avec l'idée qu'ils se faisaient d'une Bretagne maîtresse de sa destinée. Mais ils tentèrent aussi de se constituer en tutelle de la profession, notamment par l'entremise du conseil régional de l'Ordre des architectes. Les nombreuses reconstructions à venir offrirent une perspective considérable à ces visées, qui surent se prévaloir de vertus protectionnistes.

Les architectes et l'îlot insalubre n° 16 parisien : expériences et quête de légitimité

Isabelle Backouche (directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales)

À Paris, sous l'Occupation, s'ouvrit un vaste chantier urbain au sud du quartier du Marais. Réputé insalubre et dénoncé comme étant un ghetto, l'îlot 16 focalisa toutes

les énergies et beaucoup d'architectes s'emparèrent de cette opération urbaine comme d'une occasion inespérée pour légitimer leur intervention sur la ville. Entre débats et engagement concret sur le terrain parisien, l'intervention a analysé les motifs et ses effets de cette mobilisation des architectes en l'inscrivant dans une temporalité qui n'isole pas la période de Vichy.

Concevoir le paysage sous l'Occupation

Dorothee Imbert (professeur et directrice de la section d'architecture du paysage, Ohio State University, Columbus)

Sous l'Occupation, les urbanistes paysagistes et architectes paysagistes français tels qu'Henri Pasquier, Jacques Gréber, Théo Leveau et Robert Joffet affichèrent leur expertise en matière d'espaces verts, de salubrité et de protection des paysages, élargissant leur champ d'action du jardin au territoire. Les textes sur un urbanisme de la forêt, sur les sports et la jeunesse, le tourisme, le tracé des routes dans le paysage et leurs plantations s'alignèrent avec la rhétorique du « retour à la terre », tout en prônant une modernité technique et scientifique. Nettement ancré dans la tradition, André Vera reprit ses arguments de l'entre-deux-guerres pour le style régulier – apanage du goût français – et le renouvellement de l'artisanat afin d'exprimer un soutien à peine voilé de la Révolution nationale. Cependant, ces tendances vers le régionalisme d'une part et la planification et la technologie de l'autre, n'impliquèrent nul repli géographique des paysagistes et urbanistes sur la France occupée mais s'inscrivirent en fait dans une série d'échanges avec leurs confrères allemands, belges, italiens et américains.

Le Loiret, chantier pilote de la reconstruction

Christel Palant-Frapier (maître-assistante à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles)

Grâce à la diligence du préfet du Loiret Jacques Morane, les principales villes du Loiret situées sur le cours de la Loire et qui avaient été bombardées en mai-juin 1940 furent promptement invitées à dresser des plans de reconstruction. Les projets de Jean Royer pour Orléans et Sully-sur-Loire et celui d'André Laborie pour Gien réécritvaient la forme urbaine de ces villes et impliquaient l'utilisation de systèmes constructifs ingénieux, utilisant notamment les produits céramiques. Approuvés dès 1941, ils firent figure de modèles pour nombre d'autres plans, bien qu'en fait aucun chantier d'envergure ne soit conclu avant la Libération.

Industrialiser le bâtiment : un « repli » prolifique, entre restrictions et substitutions

Yvan Delemontey (enseignant et chercheur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne)

Si les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale engagent irréversiblement le bâtiment vers l'industrialisation, cette modernisation fut permise grâce à des mesures et des dispositions inaugurées sous l'Occupation. La structure administrative mise en place et l'appareil législatif et réglementaire adopté ne seront pas remis en cause à la Libération. C'est aussi le moment où, privés des moyens matériels d'agir, nombre de constructeurs mirent à profit la longue attente imposée par les circonstances, faisant dire à l'ingénieur André Marini que la guerre aura été « l'occasion pour les

techniciens d'un repli sur eux-mêmes, de tentatives et de recherches qui préludent aux réalisations ». Placées sous le signe de la pénurie qui sévit durement au cours de cette période, les actions engagées dans la France de Vichy furent décisives pour ouvrir la voie au développement d'une véritable industrie du bâtiment après 1945.

Les entreprises littéraires de Le Corbusier sous l'Occupation

Guillemette Morel Journel (chercheur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais)

Deux ouvrages de Le Corbusier sont publiés en 1941. Leurs propos et leurs conditions de publication sont radicalement différents : le premier, *Sur les 4 routes*, paraît chez Gallimard. Il est consacré, dans une forme qui se veut littéraire, à des réflexions sur la future reconstruction de la France ; le second, *Destin de Paris*, publié chez Fernand Sorlot, éditeur notoirement collaborationniste, présente les projets de l'auteur pour la capitale. Ils reflètent tous deux les difficultés que connaît l'édition architecturale durant la guerre, tout autant que les ambitions réformatrices de l'architecte.

L'École des Beaux-Arts, de Paris à Marseille

Jean-Louis Cohen

Passé le moment difficile de l'exode et les tentatives de repli des Beaux-Arts dans le Sud-Ouest, l'enseignement de l'architecture retrouva une sorte de normalité pendant l'occupation, sous la direction de Paul Landowski, qui présida avec réticence à l'exclusion des professeurs juifs. L'étude des projets élaborés à Paris, à Marseille et jusque dans les camps de prisonniers de Prusse orientale, révèle la ligne de l'École, entre indifférence à la situation de la France, stratégies d'évasion vers des programmes exotiques et réponse aux thèmes principaux de la politique de Vichy. Dans le même temps, la création d'une section des hautes études dessina une nouvelle stratégie pour former les élites de la profession.

L'École spéciale d'architecture sous l'Occupation

Frédéric Seitz (professeur des universités à l'université de technologie de Compiègne)

L'École spéciale d'architecture poursuit ses activités pendant la majeure partie de l'Occupation, sous la direction de l'urbaniste Henri Prost. Le fonctionnement de cette institution pendant les années 1940-1945 et son rôle dans le champ professionnel ont été reconstitués à partir des rares archives qui restent de cette période.

L'épuration des architectes

Danièle Voldman (directrice de recherche émérite au CNRS)

Dès lors que les architectes ont adhéré en tant que groupe professionnel avec un certain enthousiasme aux nouvelles structures administratives mises en place entre 1941 et 1943, si ce n'est à l'idéologie de la Révolution nationale, l'épuration a-t-elle été plus sévère pour eux que pour d'autres corps de métier ? Trois types d'épuration sont considérés :

- l'épuration judiciaire, mise en place par le Gouvernement provisoire de la République française était une juridiction d'exception par laquelle une chambre civique et une cour de justice étaient instituées dans chaque département. Une centaine d'architectes furent inquiétés, relaxés ou condamnés pour intelligence avec l'ennemi, appartenance à la milice, au groupe Collaboration ou « services rendus à la Gestapo » ;
- l'épuration administrative visait à exclure des postes de responsabilité ceux qui avaient « rompu le pacte national », autrement dit ceux qui étaient dans les instances de Vichy. La distinction entre les techniciens et les politiques qui finalement protégèrent les architectes travaillant à la reconstruction des villes était tenue ;
- l'épuration économique consistait à confisquer les bénéfices réalisés par les profiteurs de guerre. Elle visa en premier lieu ceux dont les agences et les cabinets avaient travaillé pour des chantiers civils ou militaires allemands. Contestations et batailles de procédure se multiplièrent pour les architectes engagés dans l'estimation des biens juifs confisqués.

COURS À L'EXTÉRIEUR

Enseignements donnés à l'Institute of Fine Arts de New York University

Automne 2015

- Mies van der Rohe, from Berlin to Chicago, and back (cours magistral)
- Modernization and nostalgia: Architecture in Vichy France (séminaire)

Printemps 2016

- Frank Gehry's architecture on the global scene (cours magistral)
- Problems of interpretation in architectural history (séminaire)

RECHERCHE

Commissariat d'exposition

Une architecture de l'engagement : l'AUA (1960-1985), Cité de l'architecture et du patrimoine, octobre 2015-février 2016, avec Vanessa Grossman.

Recherches en cours

L'architecture de Frank Gehry

Une recherche approfondie a été engagée sur le déploiement de la démarche de projet de l'architecte américain du milieu des années 1950 à nos jours, fondée sur l'analyse détaillée des archives de l'agence – dessins, correspondances, photographies de maquettes et de chantiers, articles de presse, et sur la visite des édifices. L'activité de Gehry est inscrite à la fois dans son cadre culturel et social – la métropole de Los Angeles, et dans les transformations qu'a connu l'architecture mondiale depuis la crise fatale du Mouvement moderne intervenue dans les années 1960. Un catalogue raisonné des quelque 12 000 croquis d'étude conservés par l'agence, répartis en huit volumes, sera publié au cours des années à venir.

L'américanisme dans l'architecture et l'urbanisme de la Russie

Dans le cadre du phénomène d'ensemble de l'américanisme, ce système de transferts culturels déterminant de la modernité et de la modernisation, la relation la plus paradoxale est celle qui a relié la Russie et les États-Unis entre le dernier tiers du XIX^e siècle et la seconde moitié du XX^e siècle. Chaque conjoncture dans l'histoire russe a été marquée par des représentations spécifiques des techniques, des territoires, de l'architecture et de la culture matérielle de l'Amérique. Une interprétation d'ensemble de ce phénomène est entreprise, au travers du prisme de l'architecture et de l'urbanisme, passant par une analyse serrée des discours, des projets et des édifices, inscrits dans leurs déterminations politiques, économiques et techniques, tout autant que dans la chronique de la littérature et celle du cinéma.

PUBLICATIONS

Ouvrages

COHEN J.-L. et ARNOLD D. (dir.), *Paris-Londres*, Paris/Gollion, Institut national d'histoire de l'art / Infolio éditions, 2016.

COHEN J.-L., *France*, Londres, Reaktion Books, coll. « Modern Architectures in History », 2015.

COHEN J.-L., GROSSMAN V. (dir.), *Une architecture de l'engagement : l'AUA (1960-1985)*, Paris, Carré / Cité de l'architecture et du patrimoine, 2015.

COHEN J.-L., *La Coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie*, édition revue de l'ouvrage de 1984, Bruxelles, Mardaga, 2015.

COHEN J.-L., *Le Corbusier : la planète comme chantier*, édition revue de l'ouvrage de 2005, Paris, Textuel, 2015.

Préfaces et contributions à des ouvrages collectifs

COHEN J.-L., « Le "Grand Paris" et l'urbanisme des métropoles modernes », in J. CORTEVILLE, M.-P. DEGUILLAUME (dir.), *Aux origines du Grand Paris, 130 ans d'histoire*, Suresnes, Musée d'histoire urbaine et sociale, 2016, p. 70-73.

COHEN J.-L., « Amérique/Europe : le transfert à l'œuvre », in G. CARERI, G. DIDI-HUBERMAN (dir.), *Hubert Damisch, l'art au travail*, Paris, Mimésis, 2016, p. 79-94.

COHEN J.-L., « W comme Wunderkind », in N. KAGAN-RÉGNIER (dir.), *Kagan Architectures 1986-2016*, Paris/Bruxelles, Ante Prima Éditions / AAM, 2016, p. 13-20.

COHEN J.-L., « Afterwords, or the Encyclopedic Temptation », in S. FRAUSTO et T. AVERMAETE (dir.), *Lexicon N° 1. On the Role of the Architect*, Rotterdam, The Berlage Center for Advanced Studies in Architecture and Urban Design, 2016.

COHEN J.-L., « Ginsburger, Roger » et « Le Corbusier », in E. BROCKHOFF *et al.*, *Akteure des Neuen Frankfurt, Biografien aus Architektur, Politik und Kultur*, Francfort/Main, Societäts-Verlag, 2016, p. 109-110 et 138-139.

COHEN J.-L., « Un internationalisme toujours critique », in N. GRANDE (dir.), *Les Universalistes, 50 ans d'architecture portugaise*, Marseille, Parenthèses, 2016, p. 32-37.

COHEN J.-L., « Le plan d'Henri Prost, ou quand l'art urbain devient urbanisme », in A. LAHBABI (dir.), *100 ans d'urbanisme à Casablanca 1914-2014*, Casablanca, École d'architecture de Casablanca, 2015, p. 30-43.

COHEN J.-L., « Molto dopo - e prima Sant'Elia », in F. MOSCHINI, L. MALFONA, M. MANICONE (dir.), *Antonio Sant'Elia. Manifesto dell'architettura futurista ; considerazione sul centenario*, Rome, Gangemi, 2015, p. 105-112.

COHEN J.-L., « Stesnennoe vzaïmodeïstvie ; arkhitektoura russkogo avangarda mejdou Vostokom i Zapadom », in Y. VOLTCHOK, A. SELIVANOVA (dir.), *Khan-Magomedovskie tchenia*, Moscou/Saint-Pétersbourg, Kolo, 2015, p. 54-63.

COHEN J.-L., « [Right Up] Against Architecture », in M. LUCKING et F. PERRIN (dir.), *Architectones. Art in the Living Environment. Xavier Veilhan*, Los Angeles, SPA, 2015, p. 186-189.

COHEN J.-L., préface à R. DEVOS, A. ORTENBERG et V. PAPERNY (dir.), *Architecture of Great Expositions 1937-1958: Messages of Peace, Images of War*, Farnham, Ashgate, 2015, p. xxiii-xxvii.

